



L'actualité du MILITANT des Industries Chimiques

N° 126

16 janvier 2009

L'année 2009 sera ce que nous en ferons.

Après la période traditionnelle des vœux de début d'année, il est temps pour chacune et chacun d'entre nous de créer les conditions pour que cette année 2009 soit meilleure que celle que nous avons connue.

Tout d'abord, **au niveau de la situation internationale**, particulièrement à GAZA où il est urgent de mettre un coup d'arrêt au massacre des Palestiniens et de créer les conditions politiques pour une paix durable pour tous les peuples concernés (*voir déclaration de la FNIC CGT page 3*) ; **au niveau social**, la liste serait longue de tous les mauvais coups perpétrés par le patronat et le gouvernement : *la loi de l'argent contre le monde du travail, contre les populations et l'avenir de l'industrie* ; en matière de salaires, de pouvoir d'achat, d'emploi, de protection sociale (santé, retraite...) et de garanties collectives (code du travail, CCN). Jamais la vie n'a été aussi dure pour les salariés, les retraités, les jeunes, les malades.

LA CRISE FINANCIÈRE A BON DOS !

La politique économique au service de la bourse, des appétits indécentes des actionnaires, des privilèges est la raison essentielle des difficultés d'aujourd'hui. Ce sont bien ces choix de gestion imposés depuis bon nombre d'années qui sont à l'origine de cette situation de récession.

Il ne suffira pas de «réformer le capitalisme». Ce qui est à l'ordre du jour, c'est un changement de société basé sur les valeurs humaines, la solidarité et la satisfaction des besoins. L'injection de centaines de milliards de dol-

lars et d'euros au niveau de la planète pour tenter de sauver le «capitalisme triomphant» n'a rien amené, sauf de faire payer la facture aux salariés, aux populations, aux plus faibles.

Dans nos industries, comme ailleurs, le développement économique et industriel passe par l'augmentation des salaires, la relance de la consommation, le développement de la recherche et des investissements productifs, l'arrêt des suppressions d'emplois, des délocalisations et de l'utilisation effrénée du chômage partiel et de la précarité sous toutes ses formes, le retour à de véritables garanties collectives et l'abandon de toutes les décisions de déréglementation du travail, l'arrêt des privatisations et de la casse des services publics.

Malheureusement, au niveau de nos entreprises les annonces de plans de licenciements, de délocalisations, de chômage partiel et d'arrêt des investissements se multiplient. Et en ce qui concerne les politiques salariales dans les entreprises et les branches, les propositions patronales sont toutes plus indécentes les unes que les autres.

Toutes ces décisions ne vont pas dans le sens d'une amélioration de la situation. Bien au contraire. Si nous les laissons faire, nous irons inéluctablement à l'approfondissement de la crise avec tous ses dégâts sociaux, humains, industriels.

Il faut imposer d'autres choix. La première étape est, sans aucun doute, le rendez-vous unitaire du 29 janvier pour la journée nationale d'actions où vont se retrouver l'ensemble des organisations syndicales du privé et du public. Personne ne doit manquer ce rendez-vous qui doit être un tremplin pour les multiples luttes et initiatives à venir.

PARTOUT, CRÉONS LES CONDITIONS DE LA RÉUSSITE DES GRÈVES ET DES MANIFESTATIONS QUI SE DÉROULERONT LORS DE CETTE JOURNÉE, DÉBATTONS AVEC LES SALARIÉS SUR DES PERSPECTIVES D' ACTIONS APRÈS LE 29 JANVIER,

Sommaire

Edito

■ L'année 2009 sera ce que nous en ferons. (*page 1*)

■ Assurance chômage

L'équation impossible ! (*page 2*)

■ Palestine -Israël

Arrêter le massacre
Déclaration de la FNIC CGT le 7 janvier 2009. (*page 3*)

■ Renforcement CGT

2009 - Mobilisation et syndicalisation vont de pair.
Adhésions nouvelles (*page 4*)

FNIC CGT Case 429 - 263 rue de Paris
93514 Montreuil Cedex

Tél. 0148188036 - Fax. 0148188035

http://www.fnic.cgt.fr - E-mail : fnic@cgt.fr

Directeur de publication : Jean Michel PETIT

ISSN : 1762-4991 - N° CPPAP : 0608 S 06566

Imprimé par nos soins

Janvier 2009

20 - CE confédérale
 21 - journée d'études sur les grands arrêts
 Coordination syndicats TRELLEBORG Clermont Fd.
 22 - AG des syndicats région PACA Martigues
 22 et 23 - coordination syndicats cgt L'Oréal
 26 et 27 - Comité Exécutif
 29 - journée nationale de mobilisation interprofessionnelle avec grèves et manifestations

Février 2009

2 et 3 - CJF Montreuil
 3 et 4 - CCN CGT
 10 - CN UFR
 17 - Collectif Animation
 18 - Bureau UFICT
 19 - journée d'études « représentativité » UL Compiègne
 20 - Réunion Pôle Chimie Compiègne
 23 au 27 - stage CHSCT

Mars 2009

3 et 4 - CFJ à Rhodia Pirestop Pt de claix (38)
 10 - CEF
 9 au 13 - stage salaires..
 24 - Collectif Animation
 25 - Bureau UFICT

Paritaires

Janvier 2009

21 - PLASTURGIE - mixte
 22 - SYNALAM - Prévoyance
 23 - UFIP - Egalité professionnelle
 29 - LAM - Classifications
 30 - LEEM - salaires

Février 2009

4 - SNCP - égalité profes.
 24 - SNCP - Droit syndical
 26 - SNCP - Observ.métiers



Les chiffres les plus farfelus circulent à la suite des négociations sur l'assurance chômage. La réduction de 6 à 4 mois de la période d'activité nécessaire à l'ouverture des droits au chômage permettrait, selon certains, d'indemniser 200.000, voire 300.000 chômeurs sup-

L'équation impossible !

plémentaires. Selon les projections réalisées par l'Unedic elle-même, la réduction à 4 mois de la période d'affiliation au cours des 28 derniers mois permettraient de réintégrer dans le système d'assurance chômage au mieux 100.000 demandeurs d'emplois supplémentaires.

La situation aujourd'hui

	Filière 1	Filière 2	Filière 3	Filière 4 Plus de 50 ans	Commentaires
Durée d'affiliation	6 mois	12 mois	16 mois	27 mois	1*) Les chômeurs des filières 1, 3 et 4 sont pénalisés par la règle d'une durée d'indemnisation égale à la durée d'affiliation. Ceux de la filière 1 perd 1 mois d'indemnisation, la filière 3 perd 7 mois.
Période de Référence	22 mois	20 mois	26 mois	36 mois	
Durée d'indemnisation	7 mois	12 mois	23 mois	36 mois	
Nombre de chômeurs concernés au 31 décembre 2007	344 552	146 057	684 055	160 985	2*) Les chômeurs de plus de 50 ans qui ne comptabiliseront pas 36 mois d'affiliation sur une période de référence de 36 mois perdront 9 mois d'indemnisation.
% par filière	25,75%	11%	51,25%	12%	

Les nouvelles conditions d'ouverture des droits :

■ Moins de 50 ans

- l'affiliation minimale pour ouvrir des droits est réduite de 6 mois à 4 mois : les salariés comptant 4 mois d'affiliation pourront être indemnisés durant 4 mois. Pour prétendre à une nouvelle période d'indemnisation, ils devront, dans les 12 mois suivants, avoir travaillé au minimum 6 mois.
- la durée maximale d'indemnisation est de 24 mois.
- la période de référence est fixe d'une durée de 28 mois.
- un jour travaillé procure un jour d'indemnisation.

■ Plus de 50 ans

- La durée maximale d'indemnisation reste fixée à 36 mois.
- La période de référence reste de 36 mois.

- un jour travaillé procure un jour d'indemnisation.

Le patronat a joué sur 2 paramètres : la période de référence et la durée d'indemnisation pour atteindre son objectif : **faire sortir le maximum de chômeurs du régime d'assurance chômage vers les « minimas sociaux » : RMI/ASS/RSA afin de réaliser des économies.**

A L'HEURE ACTUELLE, SEULE LA CFDT A ANNONCÉ SA SIGNATURE. LA CGT RÉAFFIRME QUE L'URGENCE EST D'ACCROÎTRE LES RESSOURCES DE L'UNEDIC POUR ASSURER UNE INDEMNISATION PÉRENNE POUR TOUS LES DEMANDEURS D'EMPLOI. ELLE APPELLE LES SALARIÉS À RESTER MOBILISÉS SUR CETTE REVENDICATION EN PARTICIPANT MASSIVEMENT À LA JOURNÉE NATIONALE D'ACTION UNITAIRE DU 29 JANVIER.



Arrêter le massacre.

Déclaration de la FNIC CGT le 7 janvier 2009

La Fédération Nationale des Industries Chimiques CGT condamne avec une extrême fermeté l'attaque de l'armée israélienne vers le peuple palestinien et la population civile de Gaza.

La Fédération Nationale des Industries Chimiques CGT est indignée, consternée par l'acharnement avec lequel le gouvernement israélien continue de saborder la ville de Gaza.

Cette région de la Palestine, qui est transformée depuis des années en véritable «bunker» privant les habitants de nourriture, du droit de vivre décemment, subit une agression sans précédent avec l'aval et la complicité de toutes les grandes puissances parmi lesquelles la France et son Président Sarkozy voulant jouer le rôle d'homme providentiel de la paix.

L'envahissement de la Palestine ne peut pas être seulement dû aux comportements du Hamas.

Faut-il rappeler les années les plus sombres de l'histoire où déjà ce peuple, avec son président Arafat, vivait sous les bombes et génocides à l'époque avec l'aval des USA ? Aujourd'hui, rien n'a changé. Georges Bush avant son départ, sans gloire de la présidence, joue son «baroud d'honneur» en agissant contre la paix dans le monde comme il l'a toujours fait. C'est encore lui qui, le

samedi 3 janvier, a bloqué une résolution de l'ONU appelant au cessez le feu.

L'Union Européenne, l'ONU doivent, au plus vite, créer les conditions **d'exiger** :

- l'arrêt de ce massacre,
- la levée immédiate et totale du blocus,
- des sanctions immédiates contre Israël,
- la protection de la population de Gaza et de tout le peuple palestinien.

D'engager au plus vite des discussions pour la reconnaissance de l'Etat palestinien.

La conquête d'un territoire, les prochaines élections politiques en Israël ne peuvent, en aucun cas, être un prétexte à la guerre, au bain de sang. Au nom de

cela, les dirigeants israéliens n'ont pas le droit de bafouer le droit international.

ARRÊT DE TOUS LES COMBATS. LES CIVILS, LES ENFANTS N'ONT PAS À SUBIR, À SOUFFRIR. C'EST INJUSTE, IMMORTEL POUR LE PEUPLE PALESTINIEN. LES ANNÉES SE SUIVENT, S'ACHÈVENT ET COMMENCENT DANS LE SANG. L'URGENCE EST À LA PAIX.





2009

Mobilisation et syndicalisation vont de pair.

« Le renforcement de la CGT doit être porté en grand lors de toutes nos initiatives ».

En janvier, la remise du FNI 2009 et la syndicalisation sont au cœur des revendications et de l'action du 29 janvier. La situation sociale du pays, en particulier celle des salariés, des privés d'emploi, des retraités fait l'objet chaque jour, sous différentes formes, d'une attaque féroce du patronat et du gouvernement, dans le but d'augmenter toujours plus la rémunération du capital et des actionnaires.

Après les élections prud'homales, où la CGT progresse de 1,8% et réalise un nombre de voix de deux fois et demi supérieur à notre nombre de syndiqués, le nombre de salariés ayant voté CGT ne peut être mis à profit que par de multiples démarches de syndicalisation dans nos entreprises, nos groupes, mais aussi les sous-traitants pour renforcer la CGT. Le collectif fédéral vie syndicale de la fédération propose de nous tourner vers nos adhérents pour gagner ensemble en efficacité, en mobilisation et en renforcement.

La qualité de vie syndicale doit aussi retrouver un rôle moteur de l'activité du syndicat dans chacune des réunions avec proposition de plans de travail collectifs pour mobiliser et gagner en adhésions. La fédération met à disposition des syndicats mais aussi de nos outils (régions, coordinations...) un module formation vie syndicale pour appréhender avec plus de connaissance et faciliter cette activité fondamentale de fonctionnement. Le constat est là, nous avons de grandes carences à combler dans ce domaine lorsque des syndicats ne sont toujours pas à jour de leurs cotisations 2007 et 2008, voire pour certains qui n'ont effectué aucun règlement sur l'une où les deux années alors que nous commençons l'exercice 2009.

PRENONS DE BONNES RÉOLUTIONS EN CE DÉBUT D'ANNÉE 2009, METTONS NOUS À JOUR DES TOUTES LES COTISATIONS ANTÉRIEURES ET COMMENÇONS À RÉGLER LES FNI 2009 DÈS JANVIER.

Adhésions nouvelles 2009

Le syndicat CGT _____
 Adresse _____
 Code postal _____ Localité _____
 Dispositions prises _____

Résultats obtenus (nombre nouvelles adhésions)

■ Jeunes Nombre total d'adhésions depuis le 01.01.09 _____
 ■ Femmes
 ■ UFICT Abonnements NVO depuis le 01.01.09 _____

à retourner à la Fédération afin de faire le bilan des initiatives et des résultats obtenus.